

REQUÊTE AU JUGE DES TUTELLES DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE
PRÉLÈVEMENT SUR UN COMPTE D'ÉPARGNE
Article 505 du Code civil

Date :

Nom et prénom du majeur protégé :

(Préciser le nom d'usage à raison du mariage le cas échéant)

Références du dossier

RG n° :

Cabinet :

Nom et prénom du requérant :

Qualité (tuteur ou curateur) du requérant :

Adresse du requérant :

sollicite l'autorisation de retirer la somme de :

sur le compte épargne numéro :

type de compte (exemple : livret A, livret d'épargne) :

ouvert au nom du majeur protégé auprès de la banque :

pour les motifs suivants :

Joindre le dernier relevé du compte à débiter et du compte à créditer, et tout justificatif de dépense envisagée (par exemple, une facture).

Ma demande est donc conforme aux intérêts du majeur protégé.

Signature :

Double signature en cas de co-tutelle :

ORDONNANCE

N° minute :

Nous, _____, juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles au tribunal de proximité de _____, assisté de _____, greffier, statuant non publiquement et en premier ressort,

Autorisons l'acte sollicité ci-dessus qui apparait conforme aux intérêts du majeur protégé

Rejetons la demande

Observations :

Ordonnons l'exécution provisoire de la présente décision et sa notification à :

Disons qu'il nous sera rendu compte de son exécution dans un délai de _____ mois à compter de la notification de la présente.

Fait à _____, le _____

LE GREFFIER

LE JUGE DES TUTELLES